



COMPTE RENDU

Réunion CD du Jeudi 30 Juin 2022

Salle de la Baudenotte

Présents : Yves Lallemand, Denis Mygardon, Sylvie Del Misser, Lydie Bertrand, Fabienne Floquet, Lucie Lindner, Virginie Vauthier, Vincent Ballongue, Daniel Lecoanet, Fabien Parisse, Christian Wenner.

Absent Excusé : 0

Heure de début : 20h – **Heure de fin :** 22h30

Ordre du Jour :

- 1 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion
- 2 - Validation du dossier d'inscription et tarification 2022-2023 / point sur les flyers
- 3 - Préparation de la journée des associations et opération de promotion avec Décathlon
- 4 - Fonctionnement piscine pour la saison 2022-2023
- 5 – Cooptation 12^{ème} membre
- 6 - Questions diverses

1 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion

Le compresseur, en panne depuis janvier, a été partiellement réparé et est à nouveau opérationnel mais deux pièces doivent encore être changées : le flotteur du bidon de récupération des condensats et le clapet anti-retour. La réparation d'un montant de 5 200 € (dont la moitié pour la révision annuelle) a été prise en charge par la communauté d'agglomération d'Epinal. Une liste actualisée des membres autorisés à gonfler les bouteilles va être mise en place après une formation assurée par Yves.

Une réunion des encadrants de la commission technique a eu lieu le 23 juin afin de préparer la prochaine saison.

2-1 - Dossier d'inscription et tarification 2022-2023

Suite à l'actualisation du dossier d'inscription, relecture en commun de la nouvelle version afin de vérifier qu'il réponde aux besoins et validation de la grille tarifaire.

Un modèle de « questionnaire de santé » (qui peut remplacer un certificat médical sous certaines conditions) pour les pratiquants de la NAP et de l'apnée à moins de 6 mètres sera proposé sur le site.

Décision du Comité Directeur à l'unanimité :

- Maintien du tarif d'inscription au club malgré les augmentations de la licence FFESSM (plus 2€) et des cartes de niveau (+ 3€)
- Suppression de la licence « passager » qui est une formule « floue ».
- Mise en place pour le PA 60 (niveau 3) d'un forfait et calcul des autres forfaits pour prendre en compte le coût des plongées du moniteur. Chaque forfait précise le nombre de plongées prévu pour valider la formation.

Vincent souhaite la création d'une fiche cartonnée pour suivre les plongées effectuées. Il faudrait que ces fiches soient stockées dans une boîte au local à côté du classeur des fiches de sécurité.

2-2 - Maquettes Affiches / Flyers

Christian est actuellement en relation avec un imprimeur afin de faire réaliser des flyers de qualité professionnelle. Un devis doit lui être proposé prochainement. L'objectif est d'avoir ces flyers pour les journées des associations prévues le 3 Septembre 2022 à Epinal.

3 - Préparation des journées des associations et opération promotionnelle avec Décathlon

Il est important pour le CPSE de se faire connaître à un moment où les associations connaissent quasiment toutes une baisse de fréquentation.

Le Club participera **aux trois foires aux associations suivantes :**

- Vendredi 2 Septembre à Golbey
- Samedi 3 Septembre à Thaon et Epinal.

Un appel aux volontaires pour tenir les stands sera diffusé par l'intermédiaire du secrétariat. Un minimum de quatre personnes par stand est nécessaire pour pouvoir tourner sur la journée et assurer un bon accueil en continu des visiteurs.

Les membres du CD qui se savent déjà disponibles à ces dates seront présents

Le CPSE participera également le samedi 10 & le dimanche 11 Septembre à l'opération de promotion organisé par Décathlon : le vital sport

Une quarantaine d'associations sportives seront présentes et plus de 6 000 visiteurs sont attendus. Une publicité sera diffusée à plus de 5 000 exemplaires. L'occasion pour le club de se faire connaître et de recruter des adhérents.

Le magasin Décathlon prévoit la mise en place d'un bassin de 10 mètres sur 4 mètres et d'une profondeur d'1.20 mètres afin d'y organiser des baptêmes de plongée et d'apnée.

Cette manifestation importante nécessite une mobilisation des membres et plus particulièrement des encadrants pour effectuer les baptêmes, accueillir et renseigner le public.

La mise en place des stands est prévue en début de semaine, mardi, mercredi et jeudi. Les barnums du club pourront être installés et laissés sur place, un service de gardiennage étant prévu sur le site.

Les membres du CD qui se savent déjà disponibles à ces dates seront présents.

4 - Fonctionnement de la piscine pour la saison 2022-2023

Une demande d'attribution de lignes d'eau pour la saison 2022/2023 a été effectuée par Yves auprès de Madame Lambach.

Une réunion décisionnelle a eu lieu le mercredi 22 juin en présence de Madame Seyries, adjointe au maire d'Epinal chargée des sports, de Monsieur Filali chargé des installations sportives à la CAE et de Madame Lambach, directrice de la piscine olympique.

Pour la saison 2022 – 2023, le CPSE disposera, en dehors des vacances scolaires, des créneaux et lignes d'eau suivants :

Mardi 20h00 – 22h00 : petit bassin pour l'apnée, 4x25 m et 2x50 m pour la plongée et la photo vidéo.
Par rapport à cette année, les deux lignes de 50 mètres seront au centre du bassin pour être accessibles directement depuis les lignes 4 x 25.

Mercredi 20h00 – 22h00 : de 3x25 m pour l'apnée et de 4x25 m pour la NAP (3x25) et la PSP (1x25). **Par rapport à cette année, le CPSE dispose d'une ligne de 25 mètres supplémentaires à 20h00.**

Samedi 15h30 – 17h30 : de 2x50 m pour l'apnée et la nage, sans changement par rapport à l'année dernière.

La mise en place d'un directeur de plongée à chaque séance de piscine est un objectif prioritaire et incontournable pour Yves. Un planning sera édité afin d'organiser les permanences de chaque encadrant selon ses disponibilités. Les volontaires pour prendre la fonction DP seront identifiées lors de l'inscription 2022 – 2023.

A noter que chaque commission (NAP, apnée, PSP et photo) est responsable de son activité durant les séances.

5 - Cooptation d'un 12^{ème} membre

Yves propose de faire entrer Johnny Richard au comité afin de le compléter et d'atteindre les douze membres prévus dans les statuts.

Décision soumise au vote du Comité Directeur :

10 voix pour / 1 abstention

L'entrée au comité de Johnny Richard est validée.

6 - Questions et informations diverses

- Fabien envisage en octobre une sortie de 48h00 en Belgique (Nemo 33, Todi et carrière de Vodelée).
- Suite à la réunion des encadrants de la commission technique, Sylvie a demandé la mise en place d'une boîte à lettres dans le local plongée afin que les DP déposent, au retour des sorties en milieu naturel, la liste des participants et le détail des règlements.
- Sylvie demande l'autorisation de commander auprès de la banque une seconde carte bancaire pour pouvoir effectuer des dépôts et faire des paiements en ligne quand cela s'avère nécessaire. Actuellement une seule carte, en possession d'Yves, est en service. Autorisation accordée par l'ensemble du comité.
- Yves prévoit d'organiser le Samedi 17 septembre à partir de 8h30 à la salle de la Baudenotte une session de formation du RIFA Apnée, partie secourisme, compétences 4 à 7. Les compétences 1 à 3, sauvetage, tractage et sortie d'eau seront à organiser en piscine par Vincent ou Jean-Luc.
- Christian a eu un contact téléphonique avec le responsable foncier du Groupe Barrière (gravière de Chavelot). Il pourrait être possible qu'une seconde gravière (plus claire....) soit mise à disposition du CPSE. Le Groupe Barrière souhaite que le CPSE, dans la mesure du possible, organise une campagne de nettoyage de la gravière de Chavelot, le plan d'eau, comme cela s'est déjà fait dans le passé.

La date de la prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au Jeudi 1er Septembre à 20 heures.

Salle à définir.

Le Président
Yves Lallemand

Le Vice-Président
Denis Mygardon

La Trésorière
Sylvie Del Missier

La Secrétaire
Virginie Vauthier

